

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS - SEANCE DU 1^{er} avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril, à vingt heures, le Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de la commune de Moréac, légalement convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal ROSELIER, Président du Centre communal d'action sociale.

Membres présent.es :

ROSELIER Pascal, PICAUT Marie-Pierre, MARZIN Mikaël, ROHMER Christine, MANDART Rolande, POULIZAC Marie-Thérèse, LE CLAINCHE Marie-Paule, LE HAZIF Marie-Annick, LE NET Karine, LE PALLUD Sonia, LE TOHIC Morgane.

Absent.es excusé.es:

Absent.es :

Le Conseil d'administration a désigné PICAUT Marie-Pierre en qualité de secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil d'administration : 18 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE DE L'ANNEE 2024-CCAS

Délibération n°2025_01_04_03

Décisions budgétaires (7.1)

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 01 avril approuvant le budget,

Considérant le débat d'orientations budgétaires (DOB) 2024 et les prospectives budgétaires pluriannuelles, le budget du CCAS a été établi pour l'année en cours et s'équilibre réglementairement en dépenses et recettes pour la section de fonctionnement, et en suréquilibre pour la section d'investissement,

Considérant l'excédent de fonctionnement du budget de l'exercice 2024 d'un montant de 2 989.74 euros et l'excédent d'investissement du budget de l'exercice 2024 d'un montant de 7 620.97€ ,

Madame la vice-présidente indique qu'il convient d'affecter les résultats de l'exercice 2024 :

***Section de fonctionnement- Résultat de l'exercice 2024**

-Dépenses : 14 920.45€

-Recettes : 12 688.10€

-Résultat de l'exercice 2024 : - 2 232.35€

-Excédent de l'exercice antérieur : 5 222.09€

-Excédent de la section de fonctionnement : 2 989.74€

***Section d'investissement-Résultat de l'exercice 2024**

-Dépenses : 0€

-Recettes : 176.66€

-Résultat de l'exercice 2024 : 176.66€

-Excédent de l'exercice antérieur : 7 444.31€

-Excédent de la section d'investissement : 7 620.97€

***Affectation des résultats de 2024**

-Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté : 2 989.74 en recettes

-Chapitre 001 : Résultat d'investissement reporté : 7 620.97€ en recettes

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 08/04/2025

Publié le

ID : 056-265600908-20250408-DEL_03-BF

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration à l'unanimité, approuve l'affaire de l'année 2024 pour le CCAS.

Certifié exécutoire :

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale de MOREAC,
ROSELIER Pascal

